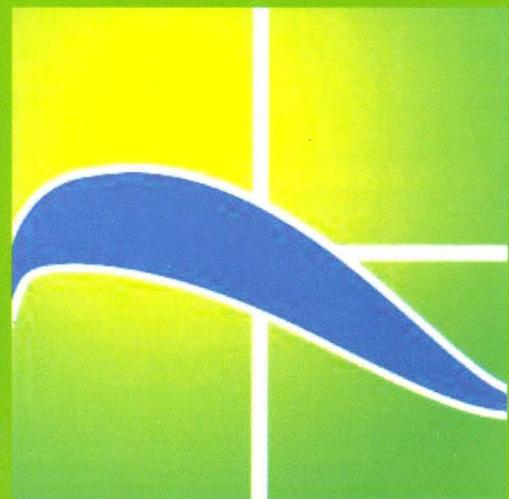
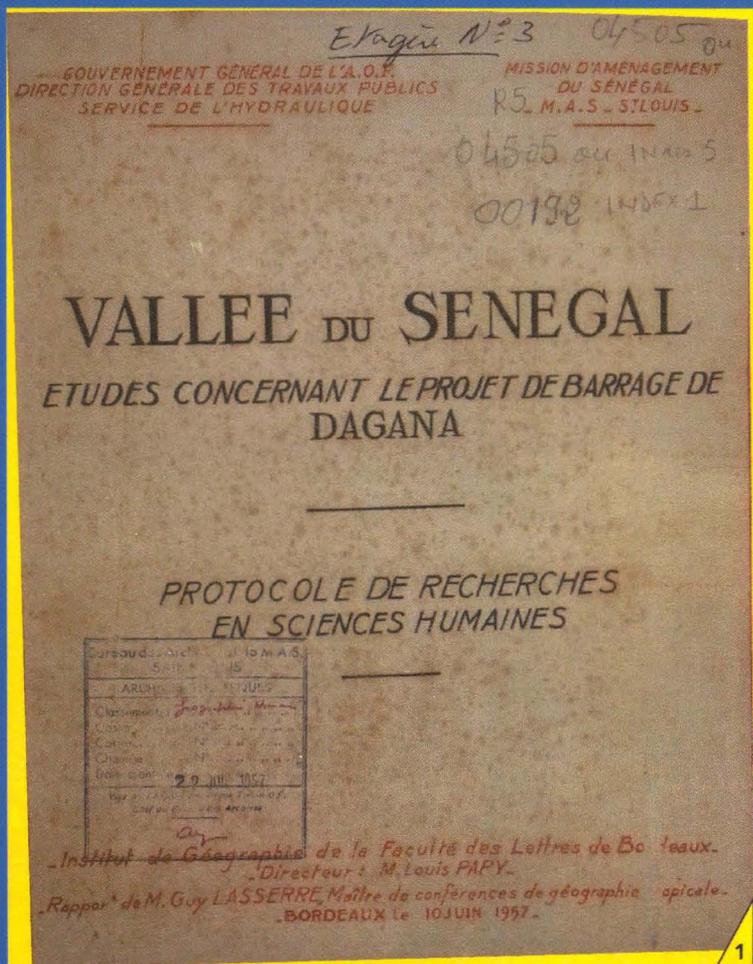




Les Archives de l'OMVS

Qu'y a-t-il aux Archives



OMVS

- Des dossiers, registres et actes (rapports, comptes rendus, études, résolutions, courriers, notes, circulaires, déclarations, etc.), dactylographiés, imprimés ou numériques couvrant la période du XIXe au XXIe siècle ;
- 337 mètres linéaires de documents textuels ;
- Plusieurs milliers de photographies couleur ou noir et blanc des XXe et XXIe siècles ;
- Plus d'une soixantaine de vidéos couvrant une durée de 37 heures ;
- Des centaines de cartes et plans des ouvrages communs de l'OMVS (bâtiments, barrages, digues, routes, aménagements hydroagricoles structurants)
- Plus de 4000 fichiers électroniques accessibles à partir du portail : «<http://www.cda.portail-omvs.org>» dont un site internet dédié au fonds MAS et OERS avec plus de 450 documents.

«<http://archives-omvs.org/masoers/index.htm>» ;

Les différents fonds du CDA concernent des documents remontant de la période :

- de la Mission d'Etudes et d'Aménagement du fleuve Sénégal (MEAF), en 1934 ;
- de la Mission d'Aménagement du fleuve Sénégal (MAS) en 1938, qui devient en 1959 un organe commun au service des pays riverains du fleuve ;
- du Comité Inter-états (CIE) qui regroupait la Guinée, le Mali, la Mauritanie et le Sénégal, en 1963 ;
- de l'Organisation des États Riverains du fleuve Sénégal (OERS), en mars 1968.
- L'Organisation pour la Mise en Valeur du Fleuve Sénégal (OMVS), depuis 1972

Les Archives de l'OMVS, de quoi ça parle ?

Le sujet des Archives de l'OMVS relève des compétences et les domaines d'action de l'Organisation :

◊ L'Administration Générale (textes organiques et constitutifs, réunions statutaires et non statutaires, correspondance générale, Ressources humaines, contrôle interne et l'audit) ;

◊ Les Programmes et Projets en :

- Appui Institutionnel ;
- Energie ;
- Pêche et aquaculture ;
- Agriculture et Élevage ;
- Aménagements structurants et hydro agricoles ;
- Hydrologie ;
- Télécommunications ;
- Santé ;
- Navigation et Transport Fluvial ;
- Environnement et gestion des catastrophes ;
- Assainissement et accès à l'eau potable.

◊ La gestion des ouvrages communs avec les Sociétés ci-après :

- SOGED, SOGEM, SOGENAV, SEMAF, SOGEOH
- Coûts et Charges.

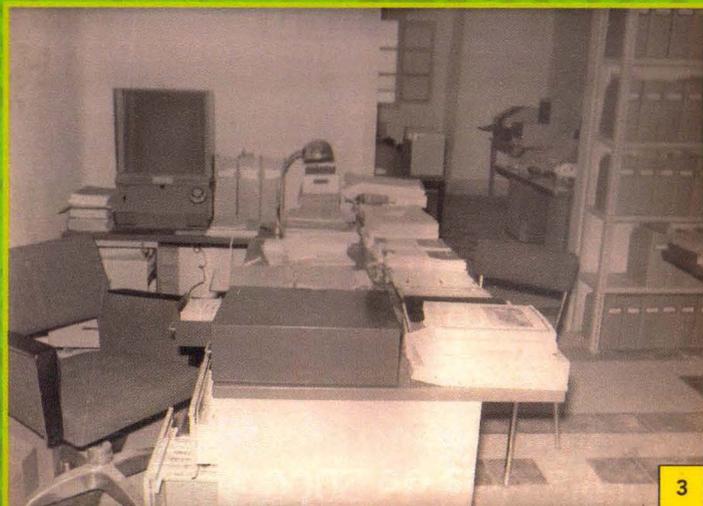
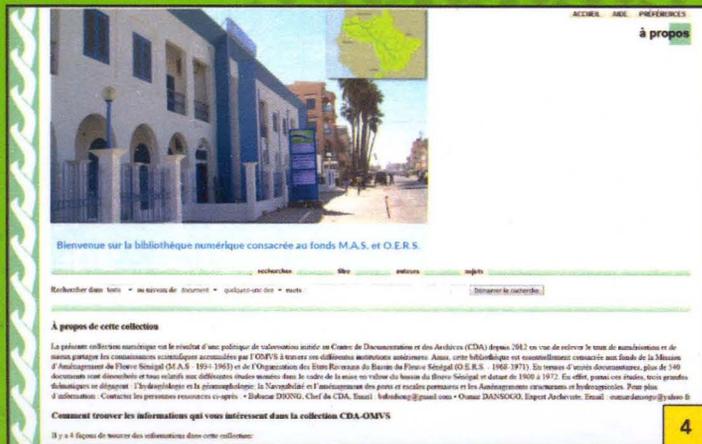
◊ Les Finances de l'Organisation ;

◊ Les contentieux, les consultations et les études juridiques

◊ La coopération et le partenariat.

La consultation de ces documents dont certains sont considérées « des archives techniques » ou « documentation scientifique et technique » et comme telles, elles sont consultables sur place dans la Salle de lecture du Centre ou en ligne à travers notre portail :

« www.cda.portail-omvs.org ».



Les Archives, A quoi ça sert ?

Elles participent à l'exercice de la démocratie, à la transparence de l'action politique et administrative et au respect du droit :

- Les archives de l'OMVS sont un témoignage de l'action des Autorités des Etats membres et de l'Administration du Haut-commissariat et des Sociétés, et peuvent servir de preuve d'un service rendu au citoyen OMVS, et de la qualité de celui-ci.
- Elles contiennent des informations auxquelles les citoyens peuvent demander à avoir accès.

Parce qu'elles traitent de sujets variés, elles peuvent servir à l'information et à la documentation des citoyens, pour satisfaire une envie de savoir, pour les besoins de leur vie quotidienne, pour leurs études, ou pour des motifs professionnels. En effet, les archives peuvent servir de support documentaire et de sources d'informations aux reportages de journalistes, comme à des études :

- historiques ;
- de géographie ;
- d'architecture ;
- de sociologie ;
- de démographie ;
- etc.

Elles peuvent également être des supports pédagogiques à toutes ces matières, comme aussi à des exercices :

- de lecture ;
- d'écriture ;
- de mathématiques ;
- de statistiques ;
- etc



Renseignements sur la consultation des Archives

Vous cherchez une information ?

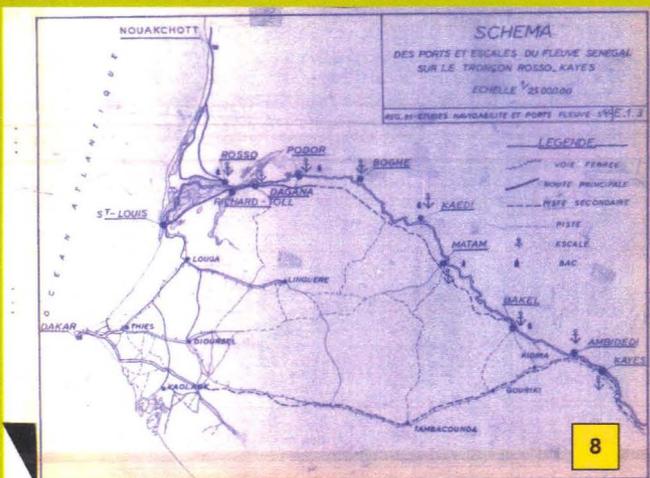
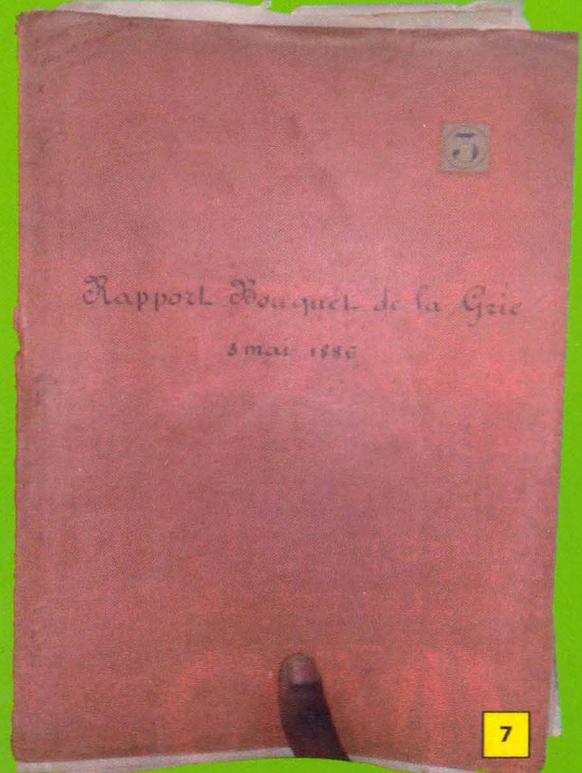
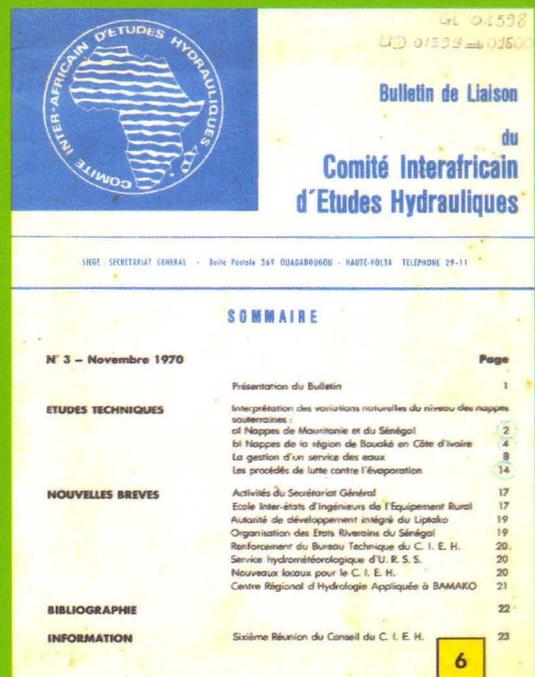
Vous avez besoin d'un document ?

Le service des Archives vous accueille, vous conseille et vous oriente dans votre recherche.

Dans un environnement favorable à la lecture et à la réflexion, nous mettons à votre disposition les documents qui vous intéressent, pour une consultation de l'information à la source.

Le Centre de Documentation et Archives (CDA) de l'OMVS est ouvert à toute personne, sans distinction :

- du lundi au jeudi, de 09 h à 16 h ;
- Le vendredi, de 9 h à 13 h 30.



1. Vallée du Fleuve Sénégal : Etudes concernant le projet de barrage de Dagana, protocole de recherches en sciences humaines Juin 1957.
2. Rapport du chef de la M.A.S sur l'affaire U.H.E.A, du 14 Mai 1953.
3. Bibliothèque du Centre Régional de Documentation de l'OMVS au Sud de Saint Louis (S.D)
4. Bibliothèque numérique consacrée aux fonds M.A.S et O.E.R.S, en Juillet 2017
5. Arrêt sur images des documents classés dans le bureau du spécialiste des passations des marchés du PGIRE, le 21 Décembre 2015
6. Bulletin de liaison du Comité interafricain d'études hydrauliques (CIEH), N°3 novembre 1970 ;
7. Rapport Bouquel de la Griè, 1886;
8. Schéma des ports et escales du fleuve Sénégal sur le tronçon Rosso - Kayes
9. Schéma des points d'observations hydrologiques sur le Fleuve Sénégal de l'Embouchure à Kayes ;
10. Sénégal - Consult : Carte générale du bassin, le 08 Mai 1970.

Aussi, une base de données à l'adresse :

« <http://www.archives-omvs.org> » existe mais est uniquement autorisée au personnel Système OMVS qui dispose chacun d'un login et d'un mot de passe.

Pour la consultation des ressources documentaires sur place, l'inscription préalable n'est pas nécessaire. Elle se fait sur la base d'une fiche d'identification dont l'objectif est de connaître le profil de l'utilisateur pour mieux le satisfaire.

Des copies de documents peuvent être effectuées (photocopie, numérisation, photographie) sous certaines conditions. Renseignez-vous auprès de l'expert Archiviste du Centre.

Renseignements sur l'accès aux Archives

Avenue Serigne Cheikh Mourtada MBACKE (Ex-Rue Dodds) Ndar toute

Tél : +221 33 961 23 88 ; Fax : +221 33961 83 64 ; BP : 383 Saint-Louis Sénégal

Site internet : www.cda.portail-omvs.org

Messagerie électronique : cdaomvs@gmail.com

Blog du CDA : <https://cda-omvs.blogspot.sn>

Tweeter : @cdaomvs ;

Facebook : @cdaomvs.

